



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Les 60 avions du Tour Aérien des Jeunes Pilotes de la Fédération Française Aéronautique sur le parking P1 le 12 juillet, vus du DC3 Air France

**SYNDICAT MIXTE pour
l'AMÉNAGEMENT et le DÉVELOPPEMENT de l'AÉROPORT
INTERNATIONAL de TOURS VAL de LOIRE**

Table des matières

1.Présentation du Syndicat Mixte.....	3
1.1. Missions	3
1.2. Le Comité Syndical	4
1.3. Les Commissions	7
1.4. Organisation du SMADAIT	8
1.5. Budget	9
1.5.1.BUDGET PRINCIPAL (M57)	10
1.5.1.1 Section de fonctionnement	130
1.5.1.2 Section d'investissement	131
1.5.2.BUDGET ANNEXE « EXPLOITATION DU PATRIMOINE » (M4).....	12
1.5.2.1 Section de fonctionnement	132
1.5.2.2 Section d'investissement	13
2. Activités 2024.....	14
2.1. Contrôle de la DSP 2024-2035	14
2.2. Activité aéroportuaire	14
2.3. La biodiversité de l'aéroport	18
2.4. Activité du SMADAIT	22
2.4.1.Tableau de synthèse des activités administratives	22
2.4.2. Commande publique.....	23
2.4.3. Comptabilité	23
2.4.4.Travaux et entretien	23
2.4.5. Ressources Humaines	25
2.4.6. Juridique	26

1. Présentation du Syndicat Mixte

1.1. Missions

Pour rappel, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire (SMADAIT) a été créé en février 2009 par la Région Centre Val de Loire, le Département d'Indre et Loire, Tours Métropole (appelé Tours PLUS à l'époque) et la CCI de Touraine. Cette dernière est sortie du Syndicat Mixte en 2019.

Le SMADAIT a pour compétence l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aéroport de Tours Val de Loire.

En 2010, le SMADAIT avait conclu une convention de délégation de service public avec la société SNC-Lavalin, devenu en 2016 Edeis, pour l'exploitation de l'aéroport de Tours Val Loire pour une durée de 12 ans. Entre 2010 et 2019, l'aéroport est passé de 100 000 à près de 200 000 passagers par an.

Le 1^{er} octobre 2021, suite au départ de l'Ecole de chasse, l'Etat a transféré au SMADAIT les parties aéronautiques de la base aérienne 705. Le domaine de l'aéroport civil est alors passé de 15 à 220 hectares.

En 2022, les impacts de la situation sanitaire conduisent à une prolongation du contrat de DSP jusqu'au 31 décembre 2023, temps mis à profit pour engager la réflexion sur le futur mode de gestion de l'aéroport.

L'année 2023 a été marquée par la consultation relative au contrat de Délégation de Service Public portant sur l'exploitation de l'aéroport de Tours Val de Loire qui a pris effet le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 12 ans.



1.2. Le Comité Syndical

En 2024, les élus du SMADAIT restent identiques à ceux élus le 5 septembre 2023.

Tours Métropole Val de Loire

Titulaires :



Bruno FENET
Président



Nathalie SAVATON



Cathy SAVOUREY

Suppléants :



Emmanuel DUMENIL



Thibault COULON



Christophe BOULANGER

Région Centre Val de Loire

Titulaires :



Philippe FOURNIÉ
1er Vice-Président



Pierre-Alain ROIRON



Betsabée HAAS

Suppléants :



Cathy MÜNSCH



Catherine GAY



Gaëlle LAHOREAU

Conseil Départemental d'Indre et Loire

Titulaires :



Patrick MICHAUD
2nd Vice-Président



Cécile CHEVILLARD



Etienne MARTEGOUTTE

Suppléants :



Brice DROINEAU



Judicaël OSMOND



Sylvie GINER

Le Comité Syndical administre par ses délibérations le Syndicat Mixte. Il se réunit en tant que de besoin et au moins une fois par trimestre.

Le Bureau est composé de :

- Bruno FENET, Président,
- Philippe FOURNIÉ, 1^{er} Vice-Président,
- Patrick MICHAUD, 2^{ème} Vice-Président

Le Bureau se réunit avant chaque Comité Syndical pour fixer l'ordre du jour. Il s'est réuni 5 fois en 2024.

36 délibérations ont été examinées et votées par le Comité Syndical, dont 12 relative aux institutions, 12 aux finances, 6 à la commande publique (dont DSP) 6 aux ressources humaines. Elles sont disponibles sur le site internet www.smadait.fr.

1.3. Les Commissions

Le Président est membre de droit de chaque commission.

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Titulaires	Suppléants
Cathy SAVOUREY	Nathalie SAVATON
Pierre-Alain ROIRON	Betsabée HAAS
Patrick MICHAUD	Etienne MARTEGOUTTE
La CAO s'est réunie une fois en 2024, le 3 septembre pour attribuer l'Appel d'Offre Ouvert « Prestations d'entretien des espaces verts sur le site de l'aéroport de TOURS » - 3 lots.	

Commission Délégation de Service Public (CDSP)

Titulaires	Suppléants
Cathy SAVOUREY	Nathalie SAVATON
Philippe FOURNIE	Betsabée HAAS
Cécile CHEVILLARD	Etienne MARTEGOUTTE
La commission DSP n'a pas eu motif à se réunir en 2024.	

Commission de Contrôle Financier (CCF)

Titulaires	Suppléants
Nathalie SAVATON	Cathy SAVOUREY
Betsabée HAAS	Pierre-Alain ROIRON
Etienne MARTEGOUTTE	Patrick MICHAUD
La CCF s'est réunie une fois en 2024, le 1 ^{er} octobre pour examiner le rapport annuel 2023 du délégataire	

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Elus du SMADAIT	Représentants des usagers
Nathalie SAVATON	La Directrice Générale du CHRU de Tours ou son représentant
Cathy SAVOUREY	Le Président ou son représentant de l'UFC Que Choisir 37
Etienne MARTEGOUTTE	Le Président ou son représentant de la délégation de l'APF France Handicap d'Indre-et-Loire
Cécile CHEVILLARD	Le Président ou son représentant du Comité Régional Centre de la Fédération Française Aéronautique
Pierre-Alain ROIRON	Le Directeur ou son représentant de l'école de pilotage APA MERMOZ
Bethsabée HAAS	Le Président ou son représentant d'Aéro Centre
Philippe FOURNIÉ	Le Président ou son représentant ou son représentant de l'Association Touraine Hôtel
	Le Président ou son représentant de l'Association des châteaux de la Loire
La CCSPL s'est réunie le 1 ^{er} octobre pour examiner le Rapport Annuel 2023 du délégataire.	

Commission consultative environnement

A la demande de la Préfecture qui procédait à la reconstitution de la commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Tours Val de Loire, le SMADAIT en sa séance du 29 mars 2024, a délibéré et désigné ses représentants pour siéger au sein du collège des représentants des professions aéronautiques :

Titulaire	Suppléant
Betsabée HAAS	Emmanuel DUMENIL

1.4. Organisation du SMADAIT

Au 1^{er} janvier 2024, le personnel du SMADAIT est composé de 2,5 ETP:

- 1 Directeur
- 1 Responsable de l'administration, des finances et des ressources humaines
- 0,5 Urbaniste, chargée du développement de la zone aéroportuaire mis à disposition par le Département.

Suite à 2 procédures de recrutement, un responsable technique à temps complet a rejoint les effectifs le 17 février. Puis, le 19 août, une assistante administrative et comptable.

Au 31 décembre, la mise à disposition de l'agent du Département a été arrêtée.

A la fin de l'année 2024, le SMADAIT est composé de 3,9 ETP :

- 1 Directeur
- 1 Responsable de l'administration, des finances et des ressources humaines
- 1 Responsable technique
- 1 Assistante administrative et comptable (à 90%)

L'actualisation annuelle de la Convention de mise à disposition de services de TMVL a également permis de diminuer de 30% la sollicitation des services de la Métropole.

L'année 2024 marque un tournant pour l'équipe du SMADAIT qui impactera son organisation : En effet, à partir du 1^{er} janvier, le Syndicat mixte devient gestionnaire direct de 29 hectares. Pour la première fois, li va toucher ses propres recettes, nécessitant d'établir des tarifs appropriés et une gestion financière inhérente par un second budget « Exploitation du patrimoine » en instruction budgétaire M4.

1.5. Budget

Conformément aux statuts du SMADAIT, les recettes du budget syndical peuvent comprendre toutes les ressources autorisées par la loi.

Elles sont constituées notamment:

- de la contribution financière de chaque membre du syndicat,
- des subventions et concours financiers,
- des emprunts,
- des legs et donations
- des recettes diverses d'exploitation et recettes fiscales.

A cet effet, les membres du Syndicat Mixte prennent l'engagement de faire inscrire annuellement sur leur propre budget, leur quote-part des contributions financières du Syndicat.

Les dépenses de fonctionnement concernent :

- l'administration du Syndicat Mixte,
- l'exploitation du site aéroportuaire,
- les mesures mises en place pour l'exercice des compétences du syndicat

Le vote du budget du syndicat mixte doit avoir lieu à l'unanimité des suffrages exprimés

Les contributions financières annuelle des collectivités membres sont versées chaque trimestre et ainsi réparties :

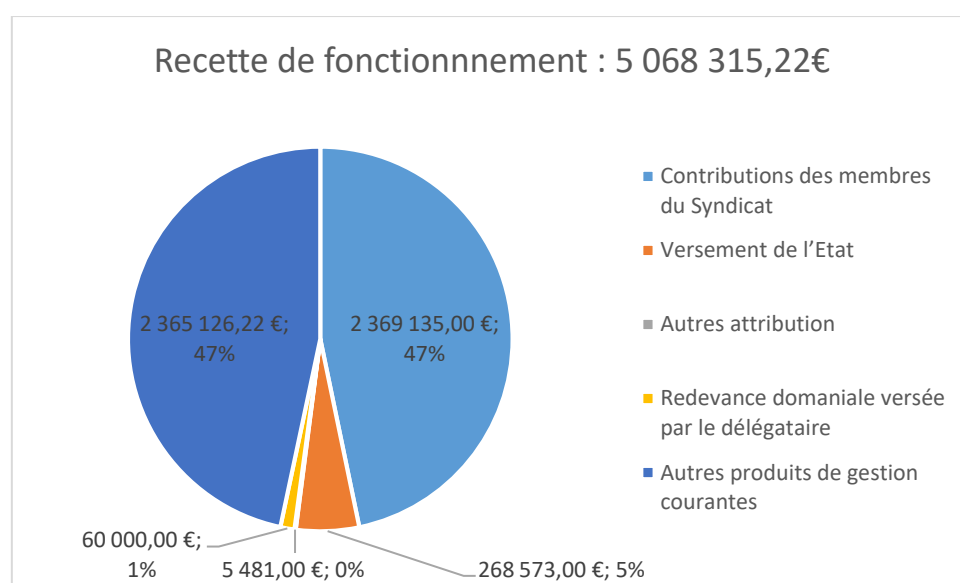
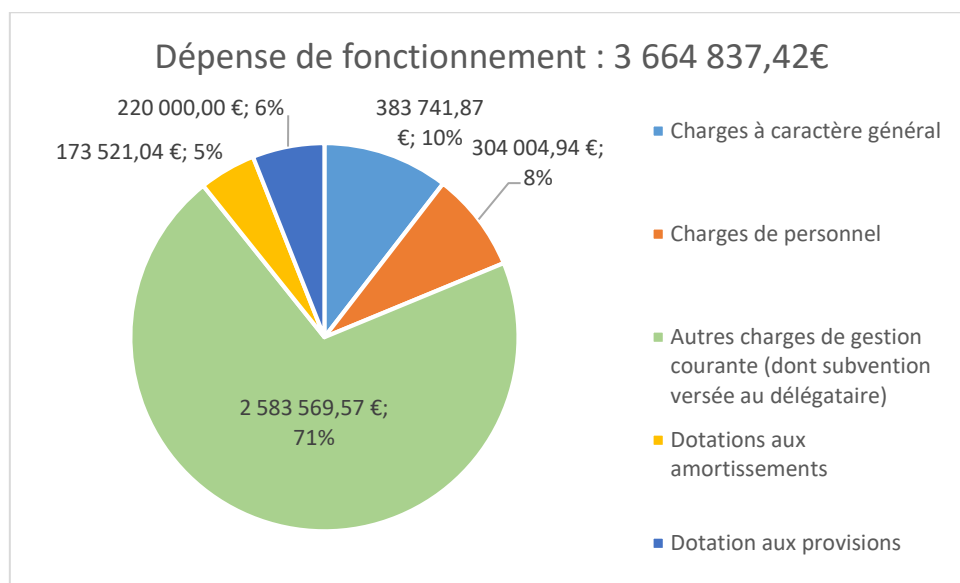
- la Région Centre Val de Loire : 35% ,
- Le Département d'Indre-et-Loire : 30%
- Tours Métropole Val de Loire : 35%.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SMADAIT administre 1 budget principal et 1 budget annexe « Exploitation du patrimoine ».

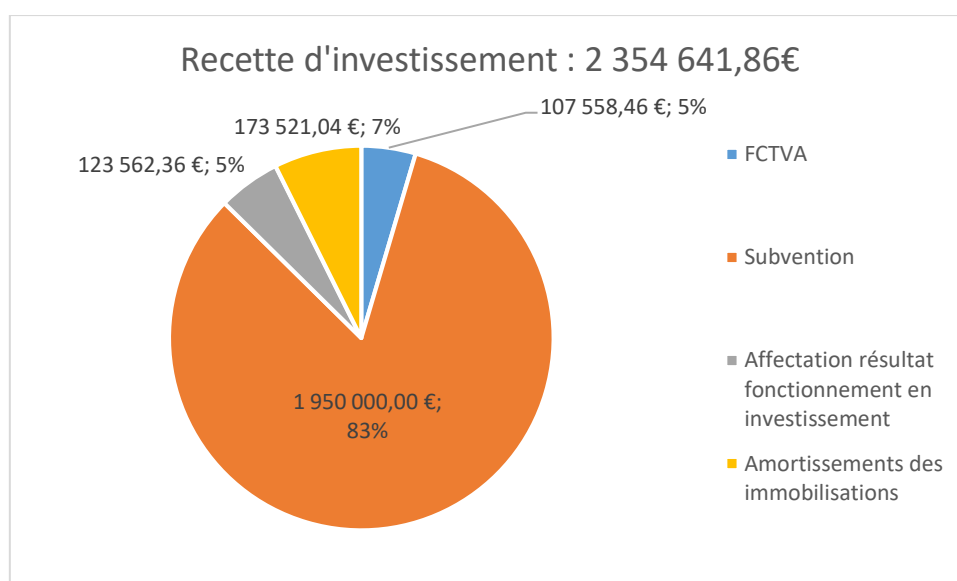
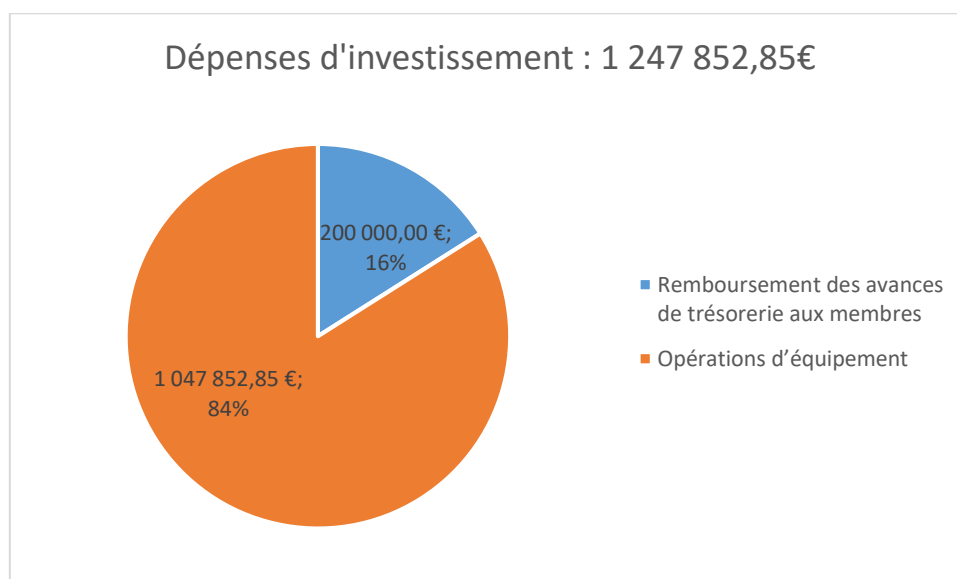
1.5.1. BUDGET PRINCIPAL (M57)

Les résultats du compte administratif 2024 du budget principal se présentent comme suit :

1.5.1.1. Section de fonctionnement



1.5.1.2. Section d'investissement



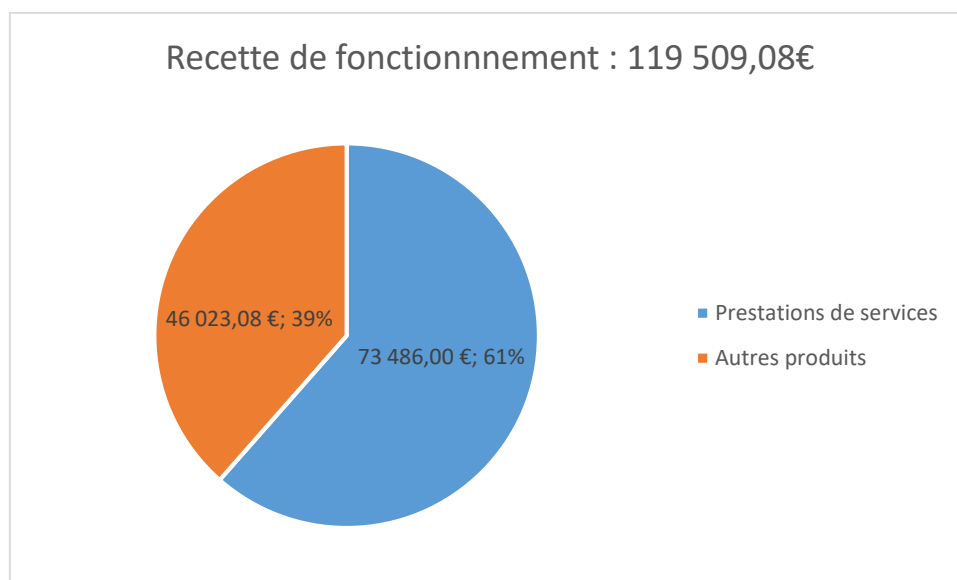
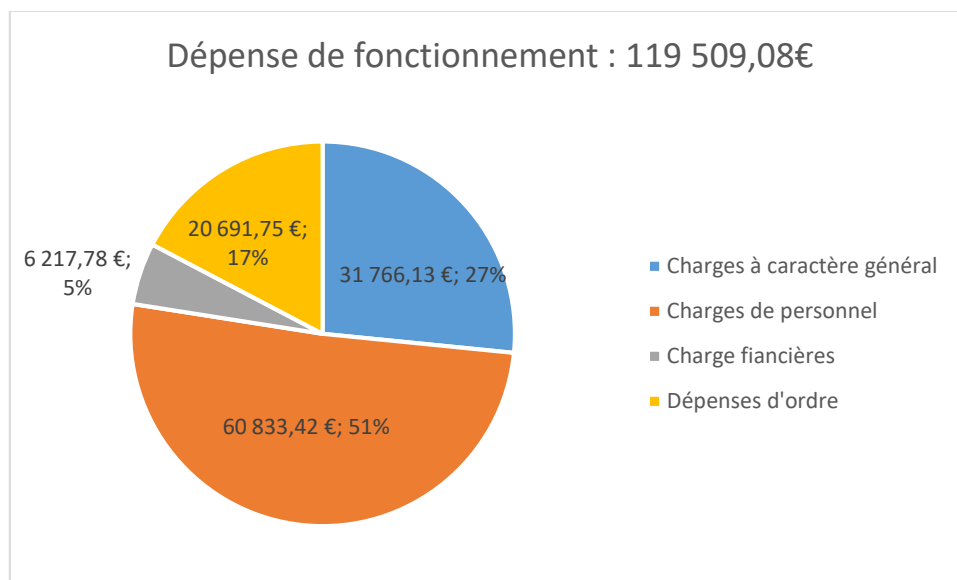
Le budget principal 2024 fait ressortir un résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports de l'exercice précédent) de 1 831 196,62€ en section de fonctionnement et 340 198,58€ en section d'investissement, soit un excédent net global de clôture avec reports de fonctionnement et d'investissement de 2 171 395,20€.

Le résultat exceptionnel de 1 831 196,62€ en fonctionnement est dû à la négociation de clôture de la précédente DSP, notamment par la récupération des subventions trop versées.

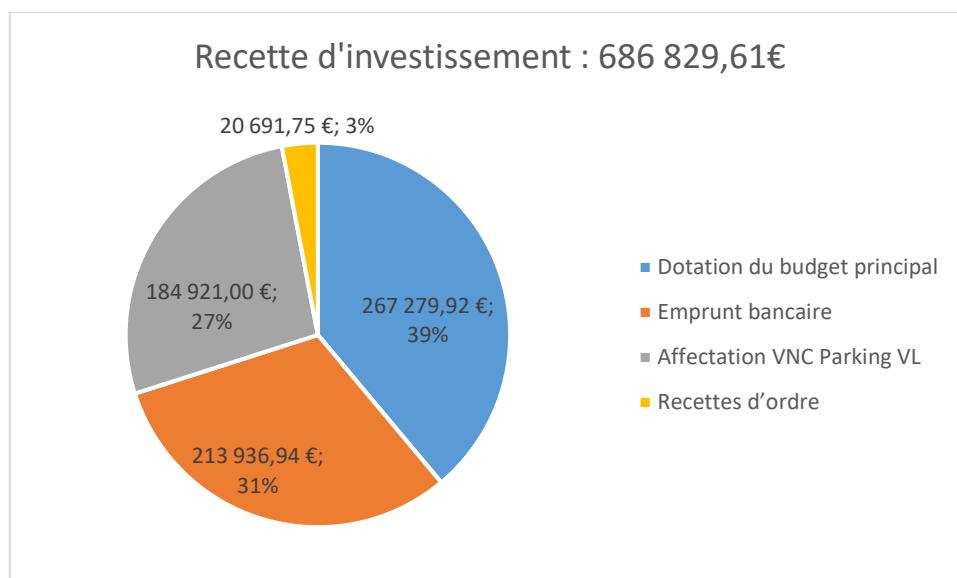
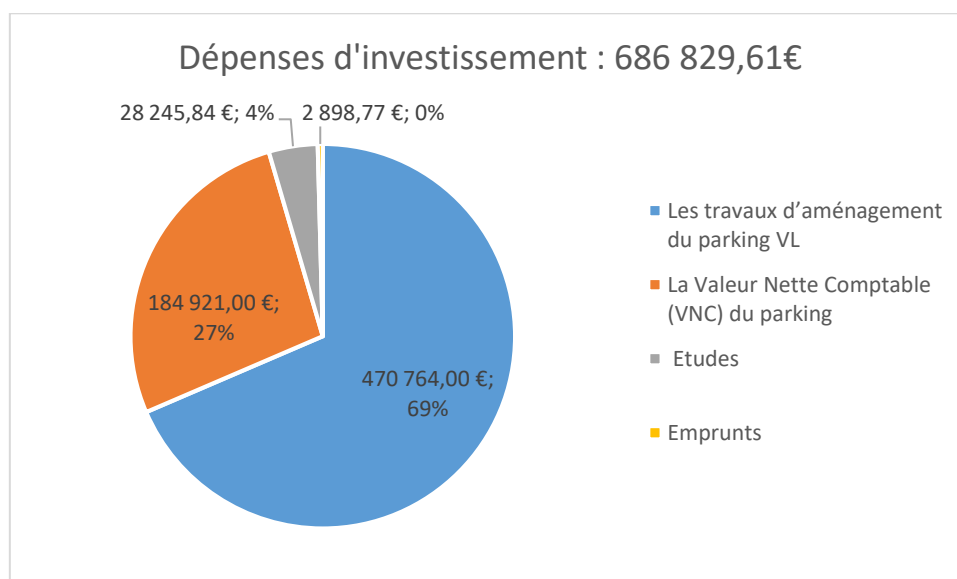
1.5.2. BUDGET ANNEXE « EXPLOITATION DU PATRIMOINE » (M4)

Lors de sa séance du 19 mars 2024, le Comité syndical s'est prononcé sur le 1^{er} budget annexe primitif « exploitation du patrimoine » qui s'élève à la somme de 806 338,69€ ainsi réparti :

1.5.2.1. Section de fonctionnement



1.5.2.2. Section d'investissement



Cependant, le retard pris par les travaux de monétisation du parking de l'aéroport a conduit au compte administratif 2024 à un résultat à 0,00€ tant en fonctionnement qu'en investissement :

Fonctionnement

Dépenses	0,00€
Recettes	0,00€
Soit un excédent de fonctionnement de	0,00€

Investissement

Dépenses	0,00€
Recettes	0,00€
Soit un besoin de financement des reports de	44 390,45€

Soit un excédent net global de clôture de Fonctionnement et d'Investissement de - 44 390,45€

2. Activités 2024

2.1. Contrôle de la DSP 2024-2035

L'année 2024 est la première année du nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) qui court jusqu'en 2035 pour une valeur HT estimée à 100 000 000€. Une convention quadripartite (Région, Département, Métropole, SMADAIT) encadre le financement de certains investissements de ce nouveau contrat pour un montant total de 1,5 M€.

Suite au choix relatif au mode de gestion de la plateforme aéroportuaire, depuis le 1^{er} janvier 2024 le Syndicat Mixte est devenu gestionnaire en direct de 29 hectares, 190 ha étant dans le périmètre délégué. Dans le périmètre en régie, le parking voiture a été l'objet de toutes les attentions afin d'améliorer la qualité du service aux passagers, en particulier concernant la sécurisation des véhicules et des accès. Les travaux débiteront en avril 2025, avec pour la première fois un financement par emprunt bancaire afin de ne pas solliciter les trois collectivités qui portent le SMADAIT. En contrepartie le parking deviendra payant, comme sur la plupart des aéroports français, à partir de juillet 2025.

Conformément aux termes contractuels, l'exécution du contrat de DSP est soumise au contrôle du délégant.

Ainsi, en 2024, il a donné lieu aux réunions suivantes :

- Comité stratégique annuel : 11/12/2024 ;
- Comités de suivi (au minimum 4/an) : 05/04, 02/07, 30/09, 11/12/2024
- Suivi du GER : prévu en année N-1. 2024 étant la 1^{ère} année du contrat, celle-ci est prévue en février 2025 ;

D'autre part, afin de répondre à la nécessaire réactivité opérationnelle, ont été activées des réunions mensuelles non prévues au contrat à partir d'octobre 2024.

Egalement, ont été transmis et contrôlés:

- 4 comptes-rendus trimestriels ;
- 12 compte-rendu mensuel
- 1 rapport annuel

A noter : les redevances que le délégataire souhaite appliquer sont dorénavant soumises au vote préalable du Comité Syndical, élément de contrôle important.

Enfin, le délégataire transmet un flash info mensuel aux élus et collectivités membres du SMADAIT indiquant les chiffres clés (trafic, passagers,) et les événements majeurs.

2.2. Activité aéroportuaire

En 2024, le nombre des passagers de toutes les lignes est resté stable par rapport à 2023, malgré l'arrêt de la ligne vers Dublin. La fréquentation a retrouvé, pour la deuxième année consécutive, son niveau d'avant le COVID en 2019. Plusieurs aéroports en France n'ont pas eu cette réussite et déplorent une baisse de trafic.

Tours Val de Loire	2023	2024
Total Passagers	207 263	190 558
Marseille	56 838	51 427
Porto	52 251	51 073
Marrakech	39 406	42 706
Londres	36 946	41 084
Dublin	17 439	-
Charters	1 939	1 495
Sanitaires	272	159
Militaires	284	171
Aviation d'affaires	1 888	2 443

Une enquête auprès des passagers de nationalité étrangère menée dans l'aérogare, corroborée par les études du Comité Régional du Tourisme, établit le panier moyen (visites touristiques, hébergement, restaurant, etc.) de ces passagers sur le territoire. Il est différent selon leur provenance. Cette enquête estime le montant de ces dépenses sur le territoire à 18,6M€.

Ainsi 1€ de subvention à l'aéroport rapporte 9 € au territoire. En 2025, cette enquête sera confiée à un cabinet spécialisé.

	Passagers 2024	Dont Pax étrangers	Panier moyen
Total Passagers	190 558	58 876 31%	18,6 M€
Londres	41 084	28 758	1037 €
Porto	52 251	15 675	300 €
Marrakech	39 406	11 033	100 €
Marseille	56 838	3 410	574 €

L'année aéronautique a également été marquée par plusieurs événements :

- En juin, l'aéroport de Tours a servi de base arrière pour plusieurs équipes des 24h du Mans.



- Du 15 au 19 juillet 2024 : le Tour Aérien des Jeunes pilotes de la Fédération Française Aéronautique a posé sa caravane de 60 avions dans le cadre de la formation de la jeune génération.



Le DC3 aux anciennes couleurs d'Air France lors du Tour Aérien des Jeunes Pilotes de la FFA, le 12 juillet 2024

19 Septembre 2024 : L'Armée de l'Air et de l'Espace s'est retrouvée comme chez elle le temps de l'événement de ses 90 ans lors d'une projection en plein pour son personnel.



6 Octobre 2024 : Les cyclistes du Vélotour ont bravés les intempéries pour visiter des zones habituellement réservées.



2.3 La biodiversité de l'aéroport

Trois campagnes de prospections ont été réalisées en mars, juin et septembre 2024 par l'association Aérobiodiversité sur l'aéroport de Tours Val de Loire. C'est leur 5^{ème} année de recensement de la faune et la flore sur la plateforme.

Cette année, 362 types de plantes ont été observés. 17 d'entre elles sont des espèces nouvellement inventoriées.

Au total, 14 espèces d'intérêt ont été inventoriées depuis le début des inventaires : blackstonie perfoliée, petite amourette, laîche étoilée, laîche à fruits velus, laîche à épis pendants, cornouiller mâle, gesse de Nissole, mélique ciliée, persicaire douce, peuplier noir, fragon piquant, saule à oreillettes, spiranthe d'automne. A l'exception du fragon piquant, toutes les espèces d'intérêt de l'aéroport sont considérées comme des espèces déterminantes ZNIEFF (zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique), soulignant ainsi l'importance écologique du site.

Les stratégies de gestion des espaces verts ont été affinées pour tenir compte des spécificités écologiques du site : gestion différenciée alliant préservation écologique et aménagement paysager.

58 espèces d'oiseaux ont été recensées lors de cette sixième année de prospections sur la plateforme, dont 5 nouvelles et 45 protégées nationalement.

Ces recensements réguliers depuis 2019 permettent d'établir que l'aéroport abrite 47 % des espèces d'oiseaux et 19 % de la flore recensées dans la commune de Tours.



Figure 30 : Photographies des principales espèces d'oiseaux observées sur l'aéroport. De gauche à droite et de haut en bas : Hirondelle rustique, Bruant proyer, Bergeronnette grise, Pigeon ramier, Traquet motteux, Martinet noir, Héron garde-bœufs, Buse variable, Cisticole des joncs, Héron cendré, Pie bavarde, Moineau domestique, Alouette des champs, Busard cendré, Corbeau freux, Étourneau sansonnet, Faucon crécerelle – MB, HF, Pierre Marin (certaines photographies prises hors plateforme)



Figure 31 : Photographies des principales espèces d'oiseaux observées sur l'aéroport. De gauche à droite et de haut en bas : Gobemouche gris, Cédicnème criard, Bergeronnette printanière, Grimpereau des jardins, Rougequeue à front blanc, Gobemouche noir, Tartier des prés, Linotte mélodieuse, Grive draine, Pic vert, Tartier pâle, Mésange huppée, Tourterelle des bois, Merle noir, Fauvette à tête noire, Rougequeue noir, Accenteur mouchet. MB, HF, Pierre Marin (certaines photographies prises hors plateforme)



Figure 32 : Photographies des principales espèces d'oiseaux observées sur l'aéroport. De gauche à droite et de haut en bas : Fauvette grisette, Chardonneret élégant, Choucas des tours & Corneille noire, Bruant jaune, Épervier d'Europe, Geai des chênes, Faisan de Colchide, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Faucon hobereau, Hypolaïs polyglotte, Grive musicienne, Pouillot véloce, Mésange charbonnière, Pinson des arbres, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe. MB, HF, Pierre Marin (certaines photographies prises hors plateforme)

2.4. Activité du SMADAIT

2.4.1. Tableau de synthèse des activités administratives :

	2022	2023	2024
INSTANCES	5 Bureaux et 5 CS (22 délibérations) 1 CAO 1 CCF 1 CCSPL 1 CDSP	6 Bureaux et 6 CS (41 délibérations) 1 CCSPL	5 Bureaux et 5 CS (36 délibérations) 1 CAO 1 CCF 1 CCSPL 1 CDSP
COMMANDE PUBLIQUE	5 consultations	28 consultations (dont DSP)	47 consultations 1 avenant de transfert 1 protocole de fin DSP 1 avenant DSP Appui et conseil auprès SETa
JURIDIQUE	7 Conventions	10 conventions 1 contentieux	13 conventions (3 avec recettes 1 contentieux 1 précontentieux
FINANCES	178 factures	212 factures (RBF) et travail sur amortissement des biens. Passage M57 + M4	316 factures Budget annexe Emprunt
RH	Reprise de la gestion des carrières avec le CDG37 Lignes directrices de gestion Cadre de CR d'entretien professionnel	Memento carrière Memento sanctions administratives Rapport égalité Femmes/Hommes Registre SST Renouvellement convention MàD d'un agent	2 recrutements et accompagnement Mise en œuvre du télétravail Adhésion CNAS Participation PSC

2.4.2. Commande publique

Le montant total généré par l'achat public en 2024 représente 1 307 008,74€ TTC, soit 47 consultations effectuées par le SMADAIT en totale autonomie et en activant des clauses sociales et environnementales, notamment en lien avec le chargé de mission clause sociale insertion du département pour l'accord-cadre « entretien des espaces verts », contre 24 en 2023, soit une augmentation de 100%, dont 5 marchés et 3 accords-cadres :

- 15 en travaux
- 21 en entretien Fournitures Courantes et Services
- 11 en Prestations Intellectuelles

2.4.3. Comptabilité

- 316 factures ont été traitées, soit + 49% par rapport à 2023 et + 77,5% par rapport à 2022.
- Mise en place du budget annexe « Exploitation du patrimoine » ;
- Lancement du 1er emprunt pour un montant de 1 100M après mise en concurrence auprès de 9 établissements
- Poursuite du projet de dématérialisation avec la DGFIP (Portail gestion publique) : flux IxHELIOS, compte de gestion, déclaration TVA, gestion des biens immobiliers).

2.4.4. Travaux et entretien

En ce qui concerne les travaux, l'année 2024 a été marquée par le projet « parking » :

Le SMADAIT a lancé une consultation de Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking de l'aéroport International de Tours Val de Loire qui a fait l'objet d'un avenant de transfert vers la SPL SET Aménagement le 30 juillet 2024. A l'issue, le Syndicat mixte a signé un mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SET Aménagement afin de lancer et suivre la consultation des travaux du parking. Parallèlement, le SMADAIT lançait une consultation en A.O.O. pour équiper en matériel de contrôle péage et exploitation le parking de l'aéroport de Tours Val de Loire.

2024 correspond également la fin de la réhabilitation du balisage aéroport selon certification de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA). Autre fait marquant, alors que la tour digitale était installée, la DGAC a unilatéralement annoncé au cours du premier trimestre mettre fin au projet...

Ce n'est qu'en octobre 2024 que les conventions de travaux ont pu être signées avec ENEDIS pour le raccordement électrique définitif de tous les bâtiments en septembre 2025.

Des hangars de maintenance aéronautique occupés par l'entreprise Technocopter ont été raccordés au réseau d'assainissement. Un contrôle d'accès a été installé entre le parking VL et les hangarets à l'entrée de la zone aéronautique.

40% de ces opérations ont été réalisées avec les services de Tours Métropole dans le cadre d'une Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage. Le SMADAIT a réalisé l'autre partie en autonomie.

L'année 2024 marque le démarrage de l'entretien en direct par le SMADAIT de :

- 4700 m² de bâtiments anciens répartis entre 13 locaux séparés et différents
- 22 hectares d'espaces verts
- 2,4km de voirie, dont une sortie de la base militaire
- Les réseaux (Pluvial, électricité fibre optique, eaux usées en particulier)

Quelques exemples :



Viabilisation des bâtiments avec ENEDIS



Dépôt de l'autorisation administratives pour l'aménagement du parking



Sécurisation du bâtiment 001 suite audit DSAC



Réparation voirie nord – Sortie BA 705



Mise en route de l'accord cadre « Entretien des espaces verts » avec l'entreprise d'insertion titulaire HANDIMOBILE

2.4.5. Ressources Humaines :

- Adhésion au CNAS
- Mise en place de la Protection sociale complémentaire et risque prévoyance santé pour les agents du SMADAIT
- Mise en place du télétravail pour les agents du SMADAIT
- Création du poste d'assistance administrative et recrutement avec le CDG37
- Fin de la convention de Mise à Disposition d'un agent du Département

2.4.6. Juridique :

- 14 instances réunies
- 13 conventions signées, dont 3 permettant les premières recettes propres au SMADAIT
- 1 contentieux en cours (candidat DSP non retenu)
- 1 précontentieux (candidat DSP non retenu)
- 3 échanges avec la CADA suite saisine candidat DSP évincé.

-0-